

## Rejetons le diable !

L'Évangile de la liturgie d'aujourd'hui nous raconte un bref dialogue entre Jésus et l'apôtre Jean, qui parle au nom de tout le groupe des disciples. Ils ont vu un homme chasser les démons au nom du Seigneur, mais ils l'en ont empêché parce qu'il ne faisait pas partie de leur groupe. Jésus les invite alors à ne pas empêcher ceux qui font le bien, car ils contribuent à réaliser le projet de Dieu. Puis il les met en garde: au lieu de diviser les personnes en bonnes et en méchantes, nous sommes tous appelés à veiller sur notre cœur, afin de ne pas succomber au mal ni d'être une cause de scandale pour les autres.

Les paroles de Jésus révèlent en somme une tentation et offrent une exhortation. La tentation est celle de la fermeture. Les disciples voudraient empêcher une œuvre de bien uniquement parce que qui l'a accomplie n'appartenait pas à leur groupe. Ils pensaient avoir «l'exclusivité sur Jésus» et être les seuls autorisés à travailler pour le Royaume de Dieu. Mais ils finissent ainsi par se sentir des préférés et considèrent les autres comme des étrangers, au point de devenir hostiles à leur égard. Frères et sœurs, toute fermeture tient en effet à distance ceux qui ne pensent pas comme nous et cela — nous le savons — est la racine de nombreux maux de l'histoire: de l'absolutisme qui a souvent engendré des dictatures et de tant de violences à l'égard de qui est différent.

Mais il faut également veiller à la fermeture dans l'Église. Parce que le diable, qui est le diviseur — c'est ce que signifie le mot «diable», qui engendre la division — insinue toujours des soupçons pour diviser et exclure les gens. Il tente, avec ruse, et il peut arriver comme à ces disciples, qui en viennent à exclure même ceux qui avaient chassé le diable lui-même! Parfois, nous aussi, au lieu d'être des communautés humbles et ouvertes, nous pouvons donner l'impression de jouer aux «premiers de la classe» et de tenir les autres à distance; au lieu d'essayer de marcher avec tous, nous pouvons exhiber notre «permis de croyants»: «je suis croyant», «je suis catholique», «j'appartiens à cette association, à telle autre...»; et les autres, les pauvres, non. Cela est un péché. -Exhiber son «permis de croyant» pour juger et exclure.

Demandons la grâce de surmonter la tentation de juger et de cataloguer, et que Dieu nous préserve de la mentalité du «nid», celle de nous garder jalousement à l'intérieur du petit groupe de qui se considère comme bon: le prêtre avec ses fidélissimes, les agents de la pastorale fermés entre eux pour que personne ne s'infilte, les mouvements et les associations dans leur charisme particulier, et ainsi de suite. Fermés. Tout cela risque de faire des communautés chrétiennes des lieux de séparation et non de communion. L'Esprit Saint ne veut pas de fermetures; il veut de l'ouverture, des communautés accueillantes où il y ait de la place pour tous.

## Inscriptions 2024-2025

---

Les inscriptions à l'éveil à la Foi, au catéchisme et à l'aumônerie pour 2024-2025 sont ouvertes et accessibles sur le site de la paroisse : [www.paroissemontesson.fr/enfants-et-jeunes/](http://www.paroissemontesson.fr/enfants-et-jeunes/)

## Audition d'orgue

---

Notre organiste, Erick Hernandez Godinez, vous propose une audition d'orgue et de hautbois, le dimanche 6 octobre à 9h30. Il sera accompagné d'Hydemaasa Goda. Entrée libre et participation libre aux frais.

## Fratelli : le groupe des jeunes de 18 à 35 ans du doyenné !

---

Rassemblant tous les étudiants et jeunes professionnels du doyenné (Chatou, Croissy, Montesson et Le Vésinet), le groupe Fratelli organise des rencontres, témoignages, sorties, louanges et adorations toute l'année.

**Objectif de l'année** : partir au Jubilé de Rome entre le 27 juillet et le 4 août (dates approximatives) à l'appel du Saint Père.

Contact : P. Grégoire Kanengieser ([gregoire.kanengieser@catholique78.fr](mailto:gregoire.kanengieser@catholique78.fr)).

## Confirmations adultes

---

La confirmation peut être reçue à tout âge. Si vous êtes baptisé et que vous souhaitez recevoir ce beau sacrement, vous pouvez en faire la demande au curé lors de l'une de ses permanences avant le 31 octobre.

### Agenda du 30 septembre au 6 octobre

Ma 1 <sup>er</sup>	Veillée de Prière	20h30
Dim 6	Concert orgue et hautbois	9h30

